



PLAN DE CLASSEMENT

FONDS POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

PLAN DE CLASSEMENT

P - Postes

- PA - Histoire de la Poste française et étrangère ; biographies ; timbres-poste ; philatélie
- PB - Exploitation postale en France et dans les colonies : documents administratifs ; lois, instructions, règlements... ; Droit postal (voir aussi 9B)
- PC - Documents français divers de source non administrative ; almanachs ; associations diverses des postes et télégraphes ; enseignement ; journaux administratifs français
- PD - Exploitation postale à l'étranger ; journaux étrangers ; statistiques étrangères
- PE - Conférences et traités internationaux - Union postale universelle (UPU)
- PF - Caisse d'épargne postale
- PH - Chèques postaux

T - Télécommunications

- TA - Histoire de la télégraphie et de la téléphonie en France et à l'étranger ; biographies ; télégraphie aérienne (Chappe...) ; télégrammes
- TB - Exploitation télégraphique et téléphonique en France: documents administratifs ; lois, instructions, règlements...
- TC - Documents français divers de source non administrative ; almanachs ; associations diverses des PTT ; statistiques françaises ; télégraphie militaire ; télécommunications spatiales (voir aussi 1Gf) ; journaux administratifs français
- TD - Exploitation télégraphique et téléphonique à l'étranger ; journaux étrangers ; statistiques étrangères
- TE - Conférence et traités internationaux – Union internationale des télécommunications (UIT)
- TG - Enseignement

Les ouvrages de la bibliothèque sont rangés dans plusieurs magasins (réserves) et les lecteurs n'y ont pas accès directement. A l'intérieur de chaque magasin, ils sont classés par cote et parfois par format.

La cote est composée de deux éléments :

- ✓ deux lettres indiquant le sujet (voir le plan ci-dessus)
- ✓ cinq chiffres indiquant le numéro d'entrée de l'ouvrage dans les collections.

Exemples : PA 00079 ; TC 00612

Il existe toutefois quelques exceptions.

Lorsque la publication d'un ouvrage est récurrente, par exemple la publication annuelle des rapports d'activités, il est préférable d'éviter leur dispersion et il a été choisi de les regrouper sous le numéro d'entrée du premier.

Exemples : **PB 00028**
Instruction générale... ((des PTT))
Cette cote regroupe 159 documents du XVIII^e siècle aux années 1990.
Il s'agit de tous les textes officiels de l'administration

TB 000340
Rapport d'activité...
Cette cote regroupe 33 documents présentant les rapports d'activités des télécommunications puis de France Télécom de 1986 à 2008.

Pour chaque consultation, il est indispensable d'indiquer la cote du document. Celle-ci est indiquée dans les notices, dans deux zones :

- dans la zone exemplaire, sous le terme « cote »
- dans la notice, sous le terme « indice libre »

Dans le cas des publication en série, il faudra également indiquer l'année d'édition.